ASSOCIATION DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS D'ORPHELINS DE MEURTHE ET MOSELLE

11 rue Albert Lebrun 54000 NANCY

Téléphone : 03 83 30 13 47
Site http//www.favec54.fr
Messagerie : favec54@orange.fr

N° Vert 0 800 005 025
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
7 j/7 de 11 h à 23 h

Reconnue d'utilité publique par le décret du 11 décembre 1956

LIEN DE PRINTEMPS 2018

2ème trimestre Année 2018

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le 8 avril, 128 adhérents se sont retrouvés à la salle des fêtes de Dieulouard pour une assemblée générale extraordinaire avec la proposition de modification de l'article 8 (nombre de mandats des administrateurs) suivi de l'assemblée générale annuelle ordinaire. Outre les rapports d'activité, rapports financiers et rapports d'orientation, le tiers sortant (Simone GAEL, Claudine VALDENAIRE, Liliane VIGNERON, Pierre MARCHAL et Hubert POIROT.) a été réélu. Deux nouveaux administrateurs (Maria MARTINS et Pierre SCHMIT) ont été élus. Plusieurs personnalités ont pris la parole et ont reconnu l'importance de notre association. Un repas copieux a été servi aux convives. Une loterie et le groupe de danse folklorique de Saulxures ont assurés l'animation de cet après-midi particulièrement ensoleillé.

Le Conseil d'Administration s'est ensuite réuni le 21 avril 2018 pour l'élection du Bureau :

Président : HUMBLOT Michel

Vice-présidente : SIOC'HAN de KERSABIEC Josiane

Secrétaire générale : SZCZEPANSKI Monique

Secrétaire adjointe : BREGGER Sylvie

Trésorière générale : WICHARD Livia

Trésorier adjoint : VERDIER François

Dans ce numéro :

Contre les cambriolages	2
Séjour à Menton	2
Projets des sections	3
Rôle de l'UDAF	3
Rôle de l'UDAF (suite)	4
Gâteau à la rhubarbe	4
Responsables de section	4
Poème	4

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, LES BONS REFLEXES !

PROTÉGEZ LES ACCÈS :
Équipez votre porte d'un système de fermeture fi able, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.
Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

SOYEZ PRÉVOYANT :
Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT :
Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.
Faites attention à tous les accès.
Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. (pas dans les chambres).
Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres. Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.
Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE :
N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

SÉJOUR À MENTON

La section de Pont-à-Mousson a organisé un séjour de vacances début mars à Sainte Maxime à l'hôtel Le Capet. On était 48 participants issus des sections de Pont-à-Mousson et Nancy. Que de souvenirs colorés.
Le dimanche 4 mars départ pour Menton, après un bon repas au Casino, on a participé au CORSO de la fête des citrons en Tribune. Que dire de tous ces chars décorés d'oranges et de citrons. C'était magnifique, tous plus beaux les uns que les autres. Une vrai ambiance de carnaval avec les groupes à pied qui animaient la rue. Ensuite visite du jardin Biové et de ses superbes décors toujours réalisés avec des agrumes . Le séjour s'est poursuivi avec des excursions chaque jour : Saint Tropez, Bormes les Mimosas, Cannes, Tourtour, Villecrosse, le Tanneron et sa forêt de mimosas etc.. Chaque soirée une animation, dont une qui nous laisse un superbe souvenir, la soirée carnaval. Tout le monde était déguisé, une super soirée et une chaude ambiance a régné sur la piste de danse. Cette soirée nous a fait oublier pour quelques heures la dure réalité de la vie et les visages joyeux faisaient plaisir à voir.
Mais, toutes les bonnes choses ont une fin et il a fallu rentrer, mais avec déjà le prochain séjour en tête et le plaisir de passer de bons moments ensemble.

PROJETS DES DIFFÉRENTES SECTIONS

Conférence/ info-café «le deuil n'est pas une maladie... » au siège de l'association le 25 mai 2018 à 14h30.
La section de Pont-à-Mousson propose une journée asperges en Alsace le 30mai et un goûter à la résidence le 2 juin.
L'assemblée générale de la fédération FAVEC se tiendra à Angers le 5 juin 2018.
Conférence sur l'habitat partagé au foyer de l'Atrie le 10 juin 2018 par l'association « A l'abri des tuiles »
La section de Nancy propose une sortie moutarde-bretzel-et-bière en Alsace le 8juin.
Les sections de Cirey et Baccarat organisent le 14 juin une journée champêtre à la salle des fêtes de Val et Chatillon.
La section de Pont-à-Mousson organise un séjour de vacances ANCV à la presqu'île de CROZON-MORGAT dans le Finistère du 16 au 23 juin.
La section de Nancy organise un séjour de vacances à PORT-MANECH dans le Finistère sud du 23 au 30 juin 2018.
La section de Lunéville a prévu le cochon grillé le 11 juillet à Mignéville.
La section de Toul propose une journée rando et resto le 14 juillet à Bruley.
La section de Baccarat organise une sortie à Nancy le 26 août.
La section de Pont-à-Mousson vous emmènera à Kirrwiller le 12 septembre.
La section de Cirey propose un goûter à Tanconville le 13 septembre.
L'assemblée générale de l'URAVEC se tiendra à Lunéville le 14 septembre 2018.
Déjeuner partagé le 16 septembre au foyer de l'Atrie à NANCY avec accueil de toutes les sections.
La section de Pont-à-Mousson fait son loto le 13 octobre et celle de Lunéville le 17 octobre
La section de Pont-à-Mousson organise un séjour de vacances à LLORET DE MAR en Espagne du 21 au 27 octobre.
La section de Pont-à-Mousson propose une journée cochonnailles le 7 novembre .
Conférence/ info-café «le deuil n'est pas une maladie... » au siège de l'association le 25 octobre 2018 à 14h30 et salle Ph De Gueldre à Pont-à-Mousson le 2 novembre.
La section de Pont-à-Mousson propose une journée cochonnailles le 7 novembre .
La section de Baccarat fait son repas annuel le 8 novembre
Apéritif dinatoire le 16 novembre au foyer de l'Atrie à NANCY .

Suivez les événements sur le site ou contactez les responsables de section qui vous donnerons de plus amples renseignements pour vous inscrire à certaines sorties.

Rôle de l'UDAF

Union Départementale des Associations Familiales de Meurthe et Moselle
11rue Albert LEBRUN CS 42143 - 54021 NANCY Cedex Tel : 03 83 30 59 13

Crée en 1945, c'est un organisme officiel reconnu d'utilité publique qui représente auprès des pouvoirs publics, l'ensemble des familles du département.
l'UDAF rassemble 10 000 familles au sein de 108 associations familiales et gère des services d'intérêt familial. Notre association est adhérente de l'UDAF.
L'UDAF délègue des représentants des familles dans plus de 180 instances.
Quelques exemples : CAF, CPAM, MSA, Commission de médiation, CCAS, Office public de l'habitat, Métropole du Grand Nancy, Etablissements de santé, Adultes et Enfants inadaptés mentaux (AEIM, ADAPEI 54), Conseil départemental de l'accès aux soins .....

L'UDAF est donc un organisme officiel qui a **4 missions légales**
DONNER SON AVIS aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.
REPRESENTER officiellement l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics
GERER les services familiaux confiés par les pouvoirs publics.
DEFENDRE les intérêts matériels et moraux des familles, s'ils sont mis en cause, en exerçant l'action civile devant les juridictions.

L'UDAF de Meurthe et Moselle possède un **service consommation** qui délivre des conseils aux membres de ses associations familiales adhérentes dans les domaines suivants : achats, services de litige dépannage et entretien, voiture, logement, justice, droit du travail.

Des administrateurs bénévoles de l'UDAF sont à votre service pour vous aider au mieux à vous défendre.

Contact UDAF : tel 03 83 30 59 13 de 9h à 11h du lundi au vendredi

Information et soutien aux tuteurs familiaux

Vous êtes tuteur familial, curateur ou vous hésitez à le devenir ... ?

L'UDAF 54 a mis en place un service spécialisé l'**ISTF** (Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux)

Ce service permet d'avoir des informations, un soutien technique, la mise à disposition d'outils.

Pour tout renseignement 06 38 99 43 67
tuteurs-familiaux@udaf54.com

GÂTEAU À LA RHUBARBE D'EVELYNE

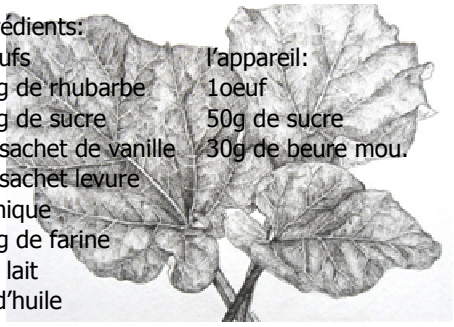

Ingrédients:
2 œufs
500g de rhubarbe
100g de sucre
1/2 sachet de vanille
1/2 sachet levure chimique
110g de farine
10cl lait
5cl d'huile

l'appareil:
1oeuf
50g de sucre
30g de beure mou.

Mélanger 2 œufs entier avec 100gr de sucre et 1/2 sachet de sucre vanillé.
Ajouter 110g de farine et 1/2 sachet de levure chimique , mélanger.
Ajouter 10cl de lait et 5 cl d'huile, mélanger.
Beurrer un moule à manqué.
Verser la pate, puis répartir 500g de rhubarbe lavée, épluchée et coupée en cube.
Faire cuire pendant 25mn thermostat 6 (180°C)
Mélanger 1 œuf avec 50g de sucre et 30g de beurre mou.
Etaler ce glaçage sur la rhubarbe et remettre au four 10mn
Server nature ou avec crème chantilly ou glace vanille.

COORDONNÉES DE VOS RESPONSABLES DE SECTIONS

Baccarat :	MARCHAL Pierre 15 rue Capelot 54120 Baccarat	03 83 75 23 11
Cirey :	MEYER Lise 21 rue Lyautey 54480 Cirey sur Vezouze	03 83 42 57 19
Dieulouard:	MICHEL Marie-Louise 17 rue du Ferré 54380 Dieulouard	03 83 23 60 73
Lexy :	AOURAGH Josette 12 rue des Pins 54720 Lexy	03 82 24 12 74
Longuyon :	CAPUANO Yvette 9 rue de l' Hôtel de ville 54260 Longuyon	03 82 26 51 08
Lunéville :	VIGNERON Liliane 21 rue Jean Jaurès 54300 Lunéville	03 83 42 89 10
Nancy :	SIOC'HAN de KERSABIEC Josiane 149 boulevard Valonnière 54600 Villers lès Nancy	03 83 27 07 77
Pont à Mousson :	SZCZEPANSKI Monique 6 rue de Metz 57420 Cheminot	03 87 57 07 31
Toul :	HUMBLOT Michel 14 chemin de Ludres 54180 Houdemont	06 30 42 80 97
Groupe de parole:	ROUY Marie-Odile 17 rue de l' Orme 54220 Malzéville	03 83 20 49 96

TE SOUVIENS-TU MAMAN ?

Cathy Barges

Que dire d'une mère,
Qui n'a pas été dit,
Prières et mille vers,
Encore on en écrit.

Mais c'est pour toi, maman,
Que ces mots, tendrement,
Défilent sous mes yeux,
Sans trêve, comme un jeu ;

Et souviens toi, maman,
Quand nous étions enfants,
Tu peignais nos cheveux,
Et essuyais nos yeux.

Si peine et désarroi
Viennent frapper chez toi,
Tu les laisses entrer
Sans jamais rechigner ;

Et jamais ton visage
Ne m'a montré de larmes
Et la vie qui défile,
Laisse ton cœur sans ride ;

Alors, dis-moi ma mère,
Quel donc est ton secret,
Rends-moi les idées claires...
Es-tu donc une fée ?